



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s
- C.E.A.



ENFIN ENTENDUS : LE DÉTENU A ÉTÉ TRANSFÉRÉ !

Le 29 octobre 2025, le SPS-CEA alertait officiellement : la ligne rouge avait été franchie.

À cette date, nous dénonçons la présence au sein du CD de Châteaudun d'un détenu particulièrement problématique, connu pour des trafics de drones, de stupéfiants et de téléphones portables. Téléphones découverts à répétition, photos de surveillants retrouvées en sa possession, liste nominative d'agents avec affectations précises... La situation était devenue inacceptable et faisait peser un risque grave sur la sécurité des personnels.

Depuis le 29 octobre 2025, le SPS-CEA n'a cessé d'intervenir, d'alerter et d'exiger des mesures fortes.

Aujourd'hui, nous vous informons qu'à force de mobilisation et de détermination, nous avons enfin obtenu le transfert de ce détenu.

Ce résultat n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat d'une action syndicale ferme, constante et responsable.

Le SPS-CEA a :

- Demandé son transfert
- Interpellé la direction locale et les autorités compétentes ;
- Rappelé que la sécurité des personnels n'est ni négociable ni secondaire.

Cette décision va dans le sens de la protection des agents et du maintien du bon ordre de l'établissement. Elle démontre que lorsque le SPS-CEA agit, les lignes peuvent bouger. Le SPS-CEA continuera d'agir avec la même détermination.

La sécurité des personnels doit rester la priorité absolue.

Quand les agents sont menacés, le SPS-CEA agit.

Quand la ligne rouge est franchie, nous ne reculons pas.

Le 05 mars 2026, le bureau local.